REGLEMENT DU SEMI-MARATHON DE LA ROCHELLE – 17 mars 2024 - 43ème Edition

Art. 1 – ORGANISATION

L'AUNIS ATHLETISME organise, le 17 mars 2024, le Semi-Marathon de La Rochelle, avec le concours de la Ville, du Département de la Charente-Maritime, de la Région Nouvelle-Aquitaine et de ses partenaires. L'épreuve, à label national, est classante et qualificative pour les Championnats de France, elle est soumise à la réglementation FFA relative aux courses Hors Stade.

Art. 2 - PARCOURS

Le parcours de 21,1 km (certificat de mesurage FFA) est constitué de 2 boucles, entièrement en ville, dans un cadre agréable (Vieux-Port, Parcs, Allées du Mail, Baie de Port-Neuf). Le 5km se court sur la fin du parcours du semi-marathon.

Art. 3 - CONDITIONS OBLIGATOIRES DE PARTICIPATION

L'épreuve est ouverte à toute personne née en 2005 et avant (semi+duo), 2010 et avant (5km)

- Etre titulaire d'une licence sportive **F.F.Athlétisme uniquement** (saison 2023/2024)
- Pour les non licenciés FFA :
- Fournir un certificat médical de "non contre-indication à la pratique du sport ou de la course à pied <u>en compétition (mention obligatoire)</u>" datant de moins d'un an.
- Pour les coureurs mineurs à la date de l'épreuve (17 mars 2024), fournir une autorisation parentale. Il est rappelé que les coureurs participent à la compétition sous leur propre responsabilité.

Tous les concurrents et accompagnateurs abandonnent leur droit à l'image au bénéfice de l'organisation. Ces images pourront être utilisées sur tous supports.

Art. 4 - RAVITAILLEMENT- POSTES DE SECOURS

Ravitaillements aux 5^{ème}, 9^{ème}, 15^{ème}, 19^{ème} et à l'arrivée. Postes de secours : 3 sur le parcours et un à l'arrivée.

Art. 5 – ACCOMPAGNATEURS

Tout accompagnateur, notamment à bicyclette, est interdit sous peine de disqualification du coureur accompagné.

Art. 6 - ASSURANCES

Responsabilité civile : les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès de Alliance Internationale d'Assurance et de Commerce - 14 rue de Clichy - 75009 Paris N°4121633J. Les licenciés FFA bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Art. 7 - INSCRIPTIONS

2200 dossards pour le semi-marathon,

300 dossards pour le Challenge Entreprise/Duo – 2 coureurs effectuant respectivement 11 et 10 km. 500 dossards pour le 5 km

Inscription et paiement en ligne : sur le site www.klikego.com

- Par correspondance : Le dossier à télécharger http://aunisathletismelarochelleaytre.athle.com/
- Les bulletins d'inscription sont à renvoyer à l'adresse suivante (<u>Date limite</u>: <u>lundi 11 mars 2024</u>):
 AUNIS ATHLETISME. Stade Bouffénie, avenue Pierre de Coubertin 17000 LA ROCHELLE.
- Au secrétariat du stade Bouffénie : du lundi au vendredi de 14h à 20h avant le 14 mars 2023.
- Le samedi 16 mars de 10h à 19h à l'Espace Culturel du Centre Leclerc de LAGORD sous réserve qu'il reste encore des dossards

TARIF 2024 des inscriptions

Semi-Marathon : 24€ licencié FFA / 26€ Non-licencié FFA/ 28€ et 30€ après le 10 mars

2024

Duo : 50€ licencié FFA et non-licencié FFA/ 60€ après le 10 mars 2024

5 km : 7€ licencié FFA / 9€ Non-licencié FFA/ 10€ et 12€ après le 10 mars 2024

AUCUNE INSCRIPTION LE DIMANCHE 17 MARS 2024

Aucun remboursement en cas d'annulation ou de non-participation























Art. 8 - REMISE DES DOSSARDS

Attention : Remise des dossards individuellement à chaque coureur et sur présentation d'une pièce d'identité. Pour le Semi-Marathon et le 5 Km:

✓ Le samedi 16 mars 2024, de 10h à 19h à l'Espace Culturel du Centre Leclerc de LAGORD, conseillé à ceux qui habitent l'agglomération rochelaise. Inscription de dernière minute possible si places restantes

Pour le Challenge Duo :

✓ Le samedi 16 mars 2024, de 10h à 12h et de 14h à 18h à la Concession Hyundai- Atlantis Automobiles-9 Impasse de Pologne - ZAC Beaulieu - 17138 Puilboreau.

Ou pour ceux qui viennent de loin et pour les 3 courses:

✓ Le dimanche 17 mars 2024, de 7h à 8h au Stade Bouffénie, avenue Pierre de Coubertin Halle de tennis .

Art. 9 - DEPART/ARRIVEE

√Pour le Semi-Marathon et le duo: Avenue Jean Guiton – 17000 La Rochelle à 8h45

Arrivée sur le stade Armand Bouffénie entre 9h30 et 11h45

Barrière horaire : Haut du mail Km 14,8 à 11h / Bas du mail Km 15,5 à 11h10 / Grosse Horloge Km 16,8 à 11h20 pour regagner l'arrivée avant 11h45.

√ Pour le 5 km:En haut du Mail à 8h35

Arrivée sur le stade Armand Bouffénie entre 8h50 et 9h30

Art. 10 - REMISE DES PRIX

Halle du tennis au Stade Bouffénie- Avenue Pierre de Coubertin- à partir de 12h.

Lots tirés au sort remis aux seuls concurrents présents.

Art. 11 – CLASSEMENTS et RECOMPENSES (Non cumulables et remises aux athlètes présents)

Semi-Marathon :

- ✓ **Individuel** : scratch et par catégories (celles de la FFA)
- ✓ Par équipe : addition des 5 meilleurs temps des composants d'une même équipe.
- ✓ Classement : Premier club "FFA" 150 €
- ✓ Premier club "Entreprises associations" 150 €
- ✓ Challenge du nombre "Michel FIGUIE" 150 € (Equipes "Clubs Sportifs", "Entreprises Associations")
- ⇒CLASSEMENT SCRATCH (Toutes catégories confondues)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Hommes	400 €	300 €	200€	150 €	110 €	90 €	80 €	70 €	60€	60 €
Femmes	400 €	300 €	200€	150 €	110 €	90 €	80 €	70 €	60€	60 €

⇒CLASSEMENT par catégorie – (hors scratch)

Bons d'achat d'une valeur totale de 700 € et lots divers au premier homme et à la première femme de chaque catégorie FFA (JU, ES, SE, M0 à M9)

Challenge Duo:

- ✓ Scratch : 3 premières équipes
- √ 1ère équipe féminine
- √ 1^{ère} équipe mixte

5 km:

SCRATCH	1	2	3	
Hommes	100 €	75€	50 €	
Femmes	100 €	75 €	50 €	

⇒CLASSEMENT par catégorie – (hors scratch)

Bons d'achat d'une valeur totale de 540 € au premier homme et à la première femme de chaque catégorie FFA (MIN, CAD,JU, ES, SE, M0 à M9)